

# Recensement des populations de mérrou brun et de corb dans la Principauté de Monaco et au Cap d'Ail

Missions Monaco et Cap d'Ail : mérours des villes et... mérours des champs

Responsable scientifique : J.M. COTTALORDA

Conventions de partenariat : Direction de l'Environnement de Monaco / GEM et Ville de Cap d'Ail / GEM.

Dates : Monaco : 15, 16 et 19 octobre

Cap d'Ail : 17 et 18 octobre

Participants : 10 plongeurs et 3 apnéistes GEM ; 11 plongeurs non GEM

Ces deux missions, en continuité géographique, ont été conduites durant la même période (mi-octobre) et dans les mêmes conditions (protocoles, températures, visibilité, agitation des eaux...).

Principauté de Monaco : mérours des villes

Il s'agit de la 6<sup>ème</sup> mission GEM dans ce petit état enclavé dans le territoire français situé à 25 km à l'est de Nice et comptant plus de 28 000 habitants. 3,5 km de côtes et tous les petits fonds ou presque ont été explorés entre 0 et 40 m de profondeur. 193 mérours de 12 à 120 (ou 130 ?) cm, taille moyenne 44 cm, ont été recensés. Par rapport aux années précédentes, on constate une augmentation des petits individus  $\leq 40$  cm à partir de 2006.

Après une augmentation rapide entre 1997 (12) et 2009 (105), il y a eu une diminution de 25% des effectifs en 2012 probablement liée à des températures plus basses. 25 corbs de 15 à 70 cm, taille moyenne 34,4 cm, ont été comptés en 2015.

Cap d'Ail : mérours des champs

C'est la 1<sup>ère</sup> mission organisée à cet endroit. 3 km de côtes et la plupart des petits fonds favorables ont été parcourus entre 0 et 40 m de profondeur. Bilan : 53 mérours de 10 à 90 cm (taille moyenne 33 cm) et 9 corbs de 8 à 25 cm (moyenne 20 cm).

La comparaison entre mérours des villes et mérours des champs montre qu'ils sont beaucoup plus nombreux en ville ! Le mérour est un prédateur de haut niveau et sa population est régulée selon la disponibilité en habitats et en nourriture. Les aménagements portuaires à Monaco ont fait disparaître certains habitats naturels dans les petits fonds mais ont amené de nouveaux habitats, artificiels, entre 1999 et 2003. Il n'y a pas eu d'impacts négatifs significatifs sur le nombre de mérours, la population a même beaucoup augmenté depuis 1997, comme sur de nombreuses côtes méditerranéennes françaises. Au Cap d'Ail, tous les habitats sont naturels. La disponibilité en nourriture sur les deux secteurs est largement suffisante. La grande différence réside dans le fait que Monaco exerce une surveillance efficace sur terre comme en mer.

Evolution des populations de mérours dans les zones adjacentes durant les dernières décennies : dans le Parc national de Port-Cros, augmentation significative (environ 6 fois plus) entre 1993 et 2005 (Harmelin et al., 2007) ;

population pratiquement multipliée par 4 entre 1998 et 2001 dans la Réserve Naturelle Marine de Cerbère-Banyuls (Lenfant et al., 2003) ; à La Ciotat qui ne bénéficie d'aucune mesure de protection excepté le moratoire,

2,5 fois plus de mérours entre 1997 et 2005 (Ganteaume, Francour, 2007). Les augmentations de population enregistrées à Monaco sont comparables à celles observées sur les côtes méditerranéennes françaises. Cette augmentation de la population de mérours peut être reliée à 1) l'augmentation de la température de l'eau en raison du réchauffement climatique ; 2) les règlementations en France et Monaco depuis 1993 ; 3) une surveillance efficace sur terre comme en mer ; 4) la disponibilité en habitats et en alimentation. La combinaison de ces facteurs a fourni des conditions favorables à la reproduction et au recrutement d'*Epinephelus marginatus* en Méditerranée nord-occidentale, comme en témoigne la présence récente de mérours juvéniles (< 2 ans) dans toute cette zone.